

T A B L E

	Pages
CHAPITRE PREMIER :	
DISPOSITIONS GENERALES	
A — Propriété par étages et servitude d'étage ...	381
B — Relations	384
C — Fin de l'indivision et droit de préemption ...	385
D — Champ d'application des dispositions générales	385
CHAPITRE II :	
CONSTITUTIONS DE LA PROPRIETE PAR ETAGE ET DE LA SERVITUDE D'ETAGE	
A — Règle générale	386
B — Registre de la propriété par étages	386
C — Constitution de la propriété par étages	387
D — Constitution de la servitude d'étages	389
CHAPITRE III :	
DROITS DES PROPRIETAIRES D'ETAGE ET DES TITULAIRES DES SERVITUDES D'ETAGES	
A — Droit des propriétaires d'étages	390
B — Droit des titulaires des servitudes d'étages ...	390
CHAPITRE IV :	
OBLIGATIONS DES PROPRIETAIRES D'ETAGE ET DES TITULAIRES DES SERVITUDES D'ETAGE	
A — Obligations des propriétaires d'étages	391
B — Obligations des titulaires de servitudes d'étage	396
CHAPITRE V :	
ADMINISTRATION DE L'IMMEUBLE PRINCIPAL	
A — Règle générale	396
B — Plan d'administration	396

C — Réunions et décisions de l'Assemblée des propriétaires d'étages	397
D — L'administrateur	400
E — Contrôle de l'administration	404
F — Innovations et additions	405
G — Aliénations et affaires importantes	406

CHAPITRE VI :

FIN DE LA PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES ET DE LA
SERVITUDE D'ÉTAGE

A — Fin de la propriété par étages	407
B — Fin de la servitude d'étages	410

CHAPITRE VII

DISPOSITIONS FINALES

A — Interdictions	410
B — Adaptation à la nouvelle situation	410
C — Situation de la propriété par étages en cas d'association (indivision) d'après la loi spéciale	412
D — Taxes et impôts	413
E — Situation dans les localités où il n'existe pas de municipalité	414
F — Date d'entrée en vigueur	414
G — Autorité chargée de l'exécution	414
